

N° 79

# JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE MERCREDI 19 FÉVRIER 1975

Deux heures de l'après-midi

## PRIÈRE

M. Chrétien, membre du Conseil privé de la Reine, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

JULES LÉGER

Son Excellence le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des dépenses requises pour le service du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1976, et, conformément aux dispositions de l'«Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867», recommande ledit Budget à la Chambre des communes.

Ce Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1976, est enregistré à titre de document parlementaire n° 301-1/132D.

M. Diefenbaker, appuyé par M. O'Sullivan, dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-379, Loi modifiant le Code criminel, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

En conformité des dispositions du paragraphe (4) de l'article 39 du Règlement, les trois questions suivantes

sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 149—*M. Clark (Rocky Mountain)*

1. A combien de reprises au cours du vingt-neuvième Parlement un fonctionnaire autre qu'un interprète a-t-il participé à une réunion de caucus des partis a) libéral, b) progressiste conservateur, c) nouveau parti démocratique, d) crédit social du Canada?

2. Dans chaque cas, a) qui était le fonctionnaire en question, b) quand a-t-il participé à la réunion, c) de quel sujet a-t-on discuté?

3. A combien de reprises au cours du vingt-neuvième Parlement un fonctionnaire ayant participé à la rédaction d'une mesure législative en a-t-il discuté au caucus des partis a) libéral, b) progressiste conservateur, c) nouveau parti démocratique, d) crédit social du Canada, avant que la mesure ne soit présentée à la Chambre des communes?

4. Dans chaque cas, a) qui était le fonctionnaire en question, b) quand a-t-il participé à la réunion, c) de quel sujet a-t-on discuté? (Document parlementaire n° 301-2/149).

\*N° 196—*M. Orlikow*

1. Combien de fonctionnaires, par ministère, commission, société de l'État et autres dont le traitement annuel excédait \$18,000, ont été payés pour du surtemps?